



Monsieur le sénateur

.....

Monsieur le sénateur,

Cette année, ce sont 16 000 suppressions de postes d'enseignants qui ont été confirmées par le projet de loi de finances 2011.

Malgré les affirmations répétées par le ministère de maintenir les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, la situation dans les écoles, en général, et dans les RASED, en particulier, n'a cessé de se dégrader.

Ainsi, la suppression de plus de 2200 postes de personnels de RASED en deux ans et la sédentarisation de 1248 postes ont découvert de larges secteurs. Dans notre département, des secteurs comme Loudun, Neuville, Mirebeau, Dangé, Pleumartin, Châtelleraut, Montmorillon, La Villedieu et Poitiers sont touchés. Il faudrait compléter 18 réseaux sur 26. D'autre part nous disposons actuellement de 10 postes sédentarisés qu'il convient de maintenir. Des éléments nous indiquent qu'ils sont menacés dans le cadre de la carte scolaire 2011.

Des centaines d'enfants, dont les besoins sont réels, n'ont plus accès aux aides spécialisées des RASED.

L'Ecole publique ne garantit plus l'égalité du droit sur le territoire national permettant à tout élève en difficulté de bénéficier d'une aide spécialisée quand celle-ci s'avère nécessaire.

De plus, le devenir de ces professionnels est sérieusement menacé.

Dans le cadre de la carte scolaire de notre département, ces mesures drastiques vont se décliner prochainement.

Dans ce contexte difficile, nous comptons sur vous pour défendre la pérennité des RASED, les missions des enseignants spécialisés qui y exercent. L'enjeu est surtout, pour des milliers d'élèves en grande difficulté, de leur garantir le droit aux aides spécialisées dispensées dans le temps scolaire par ces professionnels, dans le cadre d'un service public.

Veuillez recevoir Monsieur le sénateur, nos salutations respectueuses et engagées.

Laurent Cardona, secrétaire départemental

Christian Lacombe, secrétaire ASH